

## **Séance urgente du Conseil communal La salle du Nord sera chauffée cet hiver !**

**Convoqué en urgence suite à la demande de plusieurs conseillers, le Conseil communal de Leysin a accepté hier soir à une très large majorité d'accorder un crédit de 105 000 francs pour remplacer l'obsolète chaudière à vapeur ainsi que les radiateurs de la salle du Nord. Une nouvelle installation à gaz qui devrait être opérationnelle au mois de novembre déjà !**

Il y a des années déjà que le chauffage du Nord était si délicat à régler qu'il n'y avait que de rares employés communaux qui osaient si frotter... Il y a une année, la chaudière à vapeur, une pièce de musée datant de la construction du bâtiment en 1932, a rendu définitivement l'âme. Et malgré ce délai pourtant en apparence largement raisonnable, il a fallu une convocation urgente du Conseil – exigé par une bonne quinzaine de conseillers – pour que les Sociétés locales soient assurées de pouvoir bénéficier de la seule salle disponible dans la commune pour les lotos, soirées de fanfare ou de gym, spectacles divers, sans oublier bien sûr les représentations du Théâtre de Poche. Il faut dire que la salle mérite bien d'autres améliorations et que de promesses d'étude en vagues projets, le temps a passé, la nouvelle Municipalité se retrouvant avec la patate chaude en bonne place sur la pile des dossiers urgentissimes. Dans l'urgence, un préavis prévoyant le remplacement du chauffage et annonçant une étude complète pour se déterminer sur l'avenir de la salle du nord a été pondu mi-août afin d'être traité lors de la première réunion du Conseil fin septembre. Il est cependant rapidement apparu qu'avec un tel délai, la salle du Nord ne serait pas prête à temps pour que le Théâtre de Poche puisse l'utiliser au mois de novembre. Et là, la nouvelle équipe municipale s'est montrée assez malhabile en envoyant le 24 août un petit mot aux conseillers leur annonçant que la commande du matériel et le démontage de l'ancien chauffage allait démarrer sans attendre l'aval formel du Conseil, mais que «cette anticipation ne préjugait pas de la décision du Conseil communal» ! Pas très

heureux comme premier acte marquant de la nouvelle Municipalité. Et, conséquence logique de cet acte, une convocation d'urgence a été demandée par des conseillers se sentant inutile, d'où la séance de hier soir avec comme seul point important à l'ordre du jour le remplacement du vénérable chauffage de la salle du Nord !

En ouverture de séance, la présidente Evelyne Tissot a procédé à l'assermentation de 5 conseillers qui n'avait pas pu prendre part à l'assermentation officielle par le préfet le 30 juin dernier.

### **Le gaz comme seule alternative crédible**

En ce qui concerne le remplacement de la chaudière à vapeur du Nord, le gaz s'est révélé être la seule alternative compatible avec les finances communales et l'utilisation faite de la salle du Nord. Le bois s'est révélé trop cher et le solaire pas adapté à cette salle mal isolée, de grand volume et qui doit être chauffée ponctuellement et rapidement. Autre avantage indéniable de la variante choisie, la nouvelle chaudière pourra être installée dans la chaufferie existante et les tuyaux de distribution pour les nouveaux radiateurs pourront emprunter un canal de cheminée existant, ce qui évitera de percer les dalles du restaurant chinois, du pub et du laboratoire de la boutique à pain, les trois autres copropriétaires du bâtiment. Après étude du Préavis municipal, tant la commission d'étude que la commission des finances ont proposé d'accepter cette première phase des travaux d'entretien de la salle du Nord, ce qui a été fait par la très grande majorité des Conseillers présents (deux non dans les rangs de l'Entente).

Extrait de la Gazette Leysenoude du 8 septembre 2006.  
Archives complètes sous [www.meteoleysin.com/gazette/index](http://www.meteoleysin.com/gazette/index)

Les travaux pourront donc débuter dès la semaine prochaine et il en coûtera 105 000 francs à la collectivité leysenoude.

Reste à espérer que l'étude complète promise par la Municipalité soit effectuée rapidement afin de déterminer la suite des travaux à réaliser et le potentiel de commercialisation futur de la salle. Un prochain préavis pour le remplacement des vitrages notamment, se doit d'être prêt au plus vite et non «l'été ou l'automne prochain» comme l'a évasivement évoqué la Municipale en charge du dossier – Marie-José Julmi – en réponse à une question de Patrick Negri (Entente), faute de quoi on risque de continuer à chauffer l'extérieur autant que l'intérieur de la salle pour plusieurs hivers encore !

### **Conseil d'administration choc pour GSL**

A l'heure des communications municipales, le syndic Jean-Marc Udriot a annoncé que la société GSL, qui gère les deux centres sportifs communaux, s'était vue dotée d'un nouveau conseil d'administration chargé d'insuffler un nouveau souffle à cette société. Une nécessité à l'heure où les conditions cadres pour l'obtention d'aide (ex crédit LIM) sont en pleine restructuration et où il est toujours plus difficile d'obtenir sa part du gâteau. Le nouveau conseil d'administration sera composé de : Philippe Pasche, président, bien connu dans la station pour avoir conduit plusieurs audits, (recapitalisation de Teleleysin, suivi de la partie financière du dossier enneigement mécanique...) ; Jean-Marc Gerber, ancien directeur des Centres sportifs pour assurer le marketing et la commercialisation et Marcel Parietti, le numéro deux su Service des sports vaudois pour les relations avec les Associations sportives. La vice-présidente et représentante de la Municipalité sera Mme Marie-José Julmi.

(jpd)